



16ème législature

Question N° : 17227	De M. Bertrand Petit (Socialistes et apparentés - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche
Rubrique >recherche et innovation	Tête d'analyse >Financement de la recherche et du développement en France	Analyse > Financement de la recherche et du développement en France.
Question publiée au JO le : 16/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Bertrand Petit attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les carences de la recherche et du développement en France. En effet, la France, positionnée comme 7^e puissance mondiale au regard de son produit intérieur brut (PIB), ne se classe qu'en 13^e position en ce qui concerne la part attribuée aux dépenses intérieures brutes en recherche et développement. Les conséquences du manque de financements alloués à ce secteur d'activité ont largement contribué à la perte de compétitivité du pays avec notamment des déficits chroniques de sa balance commerciale et des pertes de parts de marché depuis plus de vingt ans. Trois principaux écueils sont à l'origine de ce décrochage : la faiblesse de la rémunération des chercheurs, le manque de moyens matériels qui leur sont alloués et l'absence de financements attribués à la recherche par des agences publiques et les institutions de mécénat. La recherche et le développement émanant du secteur privé s'avère également particulièrement faible puisque sur 4 millions d'entreprises françaises, seules 26 000 y contribuent. Aussi, considérant les impacts négatifs majeurs sur l'économie du pays, il lui demande la stratégie du Gouvernement pour doter la recherche et le développement de véritables moyens financiers, matériels et humains dans les années à venir.